

CYRIL BOUDON AMO

(Assistance à Maitrise d'Ouvrage)
MA PRIME ADAPT

Habilitation ANAH 43/20



43350 SAINT PAULIEN

TEL: 06-03-42-17-12

c.boudon@outlook.fr

LA DEMARCHE AMO ACCOMPAGNEMENT COMPLET



1

DIAGNOSTIC AUTONOMIE DU LOGEMENT

- -Etat des lieux, bilans et analyse des besoins
- -Evaluation des solutions néccéssaires





2

PROJET DE TRAVAUX

- -Proposer les solutions adaptées
- -Devis et plan de financement





3

DOSSIER DE FINANCEMENT

- -Démarches administratives
- -Accompagnement et assistance administrative





4

SUIVI DES TRAVAUX

- -Vérification des devis et factures
- -Accompagnement et assistance technique





5

VÉRIFICATION DES TRAVAUX

- -Validation des travaux et aide à l'adaptation
- -Finalisation du dossier MA PRIME ADAPT
- -Suivi jusqu'a l'obtention de l'aide



CYRIL BOUDON AMO

(Assistance à Maitrise d'Ouvrage)
MA PRIME ADAPT
Habilitation ANAH 43/20



43350 SAINT PAULIEN

TEL: 06-03-42-17-12 c.boudon@outlook.fr

ADAPTER SON LOGEMENT POUR UN MAINTIEN A DOMICILE

Pourquoi adapter votre logement?

En vieillissant

ou si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez perdre votre autonomie, c'est-à-dire que vous pouvez avoir besoin d'aide pour faire certaines choses.



Exemple:

Si vous voulez rester habiter chez vous Adaptation de salle de bain plus longtemps en toute sécurité, Remplacement baignoire par une douche vous pouvez adapter votre logement.

Monte escalier

Volets roulants electriques ...



Avec MaPrimeAdapt' vous pouvez obtenir jusqu'à 15 400 € selon vos revenus

Ouelle aide?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

50 ou 70 %

du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

MaPrimeAdapt' est calculée

sur un montant maximum de 22 000 euros.

Par exemple vos travaux coûtent 40 000 euros. MaPrimeAdapt' sera calculée

sur un montant de 22 000 euros seulement.

Le montant de MaPrimeAdapt' dépend de vos revenus.

Si vous avez des revenus bas, vous avez droit à l'aide financière.





Qui peut avoir cette aide financière?

Pour demander MaPrimeAdapt', il faut :

- être en situation de handicap
- ou avoir plus de 70 ans
- ou avoir entre 60 et 69 et avoir un GIR



CONTACTER NOUS AU 06-03-42-17-12



